

PROJET DU PÔLE : Hébergement et Accompagnement à l'ouest du département



PROJET DU PÔLE 3: ACCOMPAGNEMENT-HEBERGEMENT

SOMMAIRE

- I. Rappel des valeurs de la Direction commune
- II. Présentation du pôle
 - A. L'offre cartographiée
 - B. Les services
 - C. Les missions et les objectifs communs
 - D. Les ressources
 - E. L'organisation
 - 1. Les réunions
 - 2. La communication
 - 3. Pilotage direction
 - 4. Pilotage qualité
- III. La population bénéficiaire
 - A. Caractéristiques et besoins des personnes (Séraphin)
 - B. Les objectifs et modalités d'accompagnement
 - C. L'admission
- IV. Les perspectives d'évolution de l'offre du pôle

I. Les Valeurs de la DIRECTION COMMUNE (écrit du pôle 2)

La direction commune fût le premier acte d'un rapprochement d'établissements dont les capacités et prestations évolueront.

La cohérence du futur établissement nécessite que les structures et dispositifs qui le compose partagent des valeurs et des engagements, parmi lesquels nous pouvons déjà citer :

Le respect de l'utilisateur, de ses choix, de ses libertés ;

La valorisation du travail des personnels, et la transmission des compétences et savoir-faire entre acteurs des différentes structures ;

La recherche permanente d'une adaptation de l'offre aux besoins, possible à condition de demeurer un établissement ouvert et agile.

L'utilisateur acteur de sa prise en charge

Les usagers des structures et établissements de la Direction commune sont, en raison de leur handicap, en situation de fragilité. Mais ils demeurent des citoyens, et doivent à ce titre disposer d'une liberté de décision.

La Direction commune s'engage à mettre la personne handicapée au cœur du dispositif de prise en charge, faisant d'elle son acteur principal.

L'établissement s'inscrit dans une démarche d'écoute active et d'échange, afin de proposer à la personne une prise en charge qui soit adaptée à son handicap mais aussi à ses désirs et ses attentes. Il peut, en fonction de ses besoins, bénéficier d'un hébergement adapté, d'activités professionnelles adaptées, d'activités culturelles, sportives ou ludiques, d'un accompagnement psychologique, social et médico-social, notamment au domicile.

La liberté de l'utilisateur

Dans un établissement bientraitant, respectueux des droits fondamentaux de la personne, tout doit être mise en œuvre pour favoriser les libertés de l'utilisateur. La vulnérabilité du public accueilli peut pourtant conduire à certaines restrictions.

La Direction commune s'engage à toujours rechercher le respect des libertés de l'utilisateur : liberté d'expression, liberté d'aller et venir, liberté sexuelle, etc. L'établissement veille en particulier à ce qu'en aucune façon la privation de liberté d'une personne ne soit réalisée contre son propre intérêt.

La valorisation du travail des professionnels

La Direction Commune a un rôle majeur de soutien auprès des adultes handicapés de Loire-Atlantique. Ce rôle est porté par l'ensemble des agents des établissements, dans l'accomplissement de leurs missions auprès ou à distance des usagers. L'investissement indéniable des salariés permet aux personnes handicapées de profiter d'un service rendu de qualité.

La Direction commune affirme la qualité de ce travail et s'engage à rechercher la satisfaction des professionnels de leur propre travail, de ce qu'ils accomplissent au quotidien. Trois axes, ci-dessous détaillés, sont déterminés en ce sens :

Faire de la direction commune une organisation reconnue et repérée sur le territoire :

- *Une dynamique de changement ;*
- *Une offre exhaustive ;*
- *Des compétences ;*
- *De l'agilité ;*
- *De l'avant-gardisme, et un droit à l'expérimentation ;*
- *Un respect des valeurs du secteur médico-social : juste équilibre en l'éducatif et le soin.*

Donner du sens au travail :

- *Apporter la meilleure réponse possible à la personne handicapée ;*
- *Permettre aux professionnels d'évoluer ;*
- *Assurer un haut niveau de formation ;*
- *Elargir le champ des compétences et des postes ;*
- *Offrir des perspectives d'évolution.*

Faire de la Direction Commune une organisation apprenante

- *Transférer des connaissances entre agents ;*
- *Apprendre avec les autres, partager ;*
- *Tirer les leçons des expériences ;*
- *Expérimenter des prises en charges nouvelles.*

Un établissement agile et en mouvement

Les établissements médico-sociaux doivent évoluer, c'est une attente forte des usagers et des organismes de tutelles. Ils doivent évoluer vers une prise en charge plus globale et plus inclusive, permettant à l'utilisateur de bénéficier de ce dont il a besoin, au moment où il en a besoin.

L'établissement s'engage à sans cesse rechercher l'adaptation de ses structures et dispositifs aux besoins des usagers. L'établissement se montrera agile, dynamique, et ouvert.

Ça n'est possible qu'à condition que l'établissement soit ouvert sur l'extérieur, et qu'il se soit organisé avec ses partenaires du secteur médico-social, social, et sanitaire, qui partagent ses valeurs et missions.

L'agilité ne saurait être un état stable et définitif, mais une propension, une aptitude, un cadre général à maintenir et alimenter constamment.

Une organisation agile est une organisation capable de :

- **Créer de la valeur** tout en **s'adaptant à temps aux changements** dans son environnement
- S'adapter aux imprévus et **faire converger les énergies** vers l'utilisateur
- Activer l'émergence pour **prendre en compte la réalité** avec réalité et flexibilité

II. PRESENTATION DU PÔLE

A. L'offre cartographiée



- Foyers de vie : Savenay (Emeraude, Aigue Marine, Accueil de jour, Pôle d'activités, Topaze), Pontchâteau, Ste Reine de Bretagne, Missillac
- Foyer d'accueil médicalisé : Savenay (Topaze)

TYPE DE STRUCTURE	LIEU	NB DE PLACES	PLACES AT	TYPLOGIE HANDICAP	ETP	organisation
FOYERS DE VIE HEBERGEMENT	SAVENAY	53	3	Handicap psychique, TSA, DI, troubles neuro		3 sites
	PONTCHATEAU	81	2	Handicap psychique, DI, TSA, troubles neurologiques	68.55 (tout confondu)	3 sites
FOYER DE VIE Service de jour	PONTCHATEAU	7	1	Handicap, psychique, DI, TSA	2.33	Site principal
	SAVENAY	5		Handicap, psychique, DI, TSA		1 site
FAM	SAVENAY	15	1	Handicap psychique, TSA, DI, troubles neuro		1 site
POLE ACTIVITES	SAVENAY	Pôle : FV, FAH, Bouvron : 75 accueils		Handicap psychique, TSA, DI, troubles neuro		1 site

B. Les services

C. Les Missions et objectifs communs

- Garantir l'adéquation de l'accompagnement de chaque usager en partant de ses besoins et ses souhaits, en lien avec les différentes modalités d'accompagnement et agréments : AT, AJ, hébergement, FV, FAM.
- Accueil Temporaire : la diversité des places permet de répondre aux différents besoins : répit aux personnes concernées, aux aidants et aux séjours d'évaluation pour (ré)orientation. Une attention sera portée aux situations d'urgence sociale.
- Développer la participation des usagers pour les rendre acteurs de leur projet individuel et du projet institutionnel
- Faciliter l'inclusion : elle implique d'agir sur l'environnement pour le rendre « compatible » avec tous, quelle que soit la déficience ou l'incapacité.
- Développer l'intégration : elle implique de compenser la déficience ou l'incapacité pour permettre à la personne de s'adapter à l'environnement.

Le pôle a pour mission de concilier les 2 concepts en accompagnant les personnes de manière à leur permettre d'évoluer et de s'épanouir sur le territoire où ils vivent.

D. Ressources

Le pôle dispose de ressources diverses pour proposer un accompagnement individualisé à chaque résident, en fonction de ses besoins.

D.1 Moyens internes

- **au niveau de l'intégration/inclusion:**

Le pôle s'engage à favoriser et promouvoir l'accès à l'autonomie et à la citoyenneté des résidents. Pour cela, il dispose :

✓De locaux configurés ou implantés dans des centres villes (Savenay, Sainte Reine de Bretagne, Missillac) facilitant ainsi les déplacements autonomes, l'accès à la culture et l'intégration dans la vie de la commune.

✓De projets d'accompagnement tournés vers cet objectif :

- Un accompagnement où les actes de la vie quotidienne sont réalisés par les résidents avec le soutien des professionnels : confection des repas, entretien des locaux et du jardin, entretien du linge...à Sainte Reine et Missillac.

- apprentissage de l'autonomie avec la possibilité de faire des stages en ESAT, FAH, appartement relais facilitée par l'appartenance au même établissement et la proximité géographique entre les foyers et ces services à Savenay.

- des services de jour proposant aux résidents des activités à visée socialisante et de développement des compétences.

- **au niveau de l'accompagnement au soin**

Le pôle est composé d'un FAM où la prise en charge du soin fait partie de la mission et de foyers de vie où il convient d'assurer une prise en charge globale de la personne.

✓ressources médicales et para médicales sur le FAM Topaze permettant un suivi de proximité aux résidents

✓Situation particulière du FV de Pontchâteau qui dispose d'un pôle soin au regard de l'histoire de l'établissement (ancienne annexe du CHS) et de la difficulté d'accès au CMP de Pontchâteau

D.2 Ressources externes

Le pôle s'appuiera sur des partenariats et un réseau de professionnels pour construire les réponses les plus adaptées aux besoins des personnes accueillies. L'objectif est de développer et formaliser ces partenariats.

- Partenariat avec Respel pour soutenir les équipes dans l'accompagnement à la fin de vie des résidents
- Partenariat avec Colines
- Partenariat avec les orthophonistes de l' HL de Savenay
- Partenariat avec Handi soins
- Partenariat avec les EHPAD de territoire
- Partenariat à formaliser avec les SSIAD, avec SSR Bodio
- Partenariat formalisé avec l'équipe mobile de soin pour les résidents de plus de 45 ans orientés FAM et maintenus en foyer de vie
- Partenariat avec Epsylan au niveau de la direction commune
- Partenariat avec des associations culturelles, sportives, sociales du territoire (Le Fil, Pain contre la Faim, Centres de loisirs, Handiclap)
- Partenariat avec les municipalités de Savenay et Pontchâteau

E. L'organisation

Le pôle se donne comme objectifs de favoriser les échanges entre les professionnels des différents sites via :

- Des projets communs en direction des résidents (animations)
- Des groupes de travail sur des thématiques transversales
- Des formations communes
- Des stages par comparaison

Organisation de l'équipe d'encadrement/direction

- 2 réunions par mois de direction le mercredi matin sur le site de Pontchâteau
- Réunion de fonctionnement. 1 semaine sur 4 la réunion abordera une thématique de réflexion sur l'accompagnement ou l'organisation. La psychologue y sera associée en fonction de la problématique abordée.
- Présence de la psychologue sur un temps dédié avec la direction tous les 15 jours
- 2 réunions/an sur une journée en début et fin d'année pour définir les axes de travail prioritaires de l'année et en faire le bilan.
- Présence de la direction sur Savenay et Pontchâteau de façon partagée sur la semaine.
- 1 semaine d'astreinte/mois pour les CSE

Organigramme des services

	Nadine OLLIVIER (50%)	Lydie CHEVALLIER	Jérôme LAMBERT (50%)	Delphine EMERIAU	Murielle CAUGANT
Services d'accompagnement	Service de jour (AJ), Les Grées Pontchâteau, cuisine Pontchâteau	Les Fontenelles, La Rohanne, Occanza, Le Plessis Accueil temporaire Pontchâteau	Aigue Marine, accueil de jour Savenay	Buisson Rond, La Martinais, Le Marais Pontchâteau	Emeraude, Topaze
Services transversaux	Veilleurs Pontchâteau	Stagiaires Pontchâteau		Maîtresses de maison Pontchâteau Pôle soin Pontchâteau	Accueil temporaire Savenay

V. La population bénéficiaire

A. Caractéristiques et besoins des personnes

- Des personnes présentant une autonomie sur certains aspects de la vie quotidienne
- Des personnes jeunes qui ont besoin de poursuivre les apprentissages dans tous les domaines de la vie quotidienne, sociale
- Des personnes vieillissantes qui ont besoin d'un accompagnement à la dépendance
- Des personnes présentant des troubles psychiques nécessitant un accompagnement contenant
- Des personnes présentant des TED nécessitant un accompagnement structuré

B. Les objectifs et modalités d'accompagnement

1. Un accompagnement à la vie sociale

- Par le biais d'activités de journée :
- Savenay : pôle d'activités
Localisation géographique facilitant les déplacements et intégration Pontchâteau : constitution d'un pôle de jour en cours pour renforcer les propositions faites aux résidents en termes de projets inclusifs
- Favoriser au maximum l'accès à la culture

2. Un travail sur l'autonomie

- Via le travail d'internat sur les groupes
- Via des ateliers spécifiques d'apprentissage
- Via les accompagnements sur l'extérieur
- Via les maisonnées extérieures sur Pontchâteau et l'appartement relais sur Savenay

3. Une évaluation constante de la réponse à apporter

Les différents foyers n'ont pas vocation à être la réponse « définitive » aux résidents accueillis :

- Possibilité de travailler un passage en ESAT sur Savenay grâce à la proximité des ressources
- Partenariats non formalisés pour le moment avec différents EHPAD

VI. Les perspectives d'évolution de l'offre du pôle

VI.1. Restructuration Pontchâteau :

Les personnes en situation de handicap présentent parfois, et de plus en plus, des troubles que les équipes doivent être en mesure de gérer : troubles du spectre autistique, troubles psychiques, troubles du comportement, etc.

Par ailleurs, l'espérance de vie des personnes en situation de handicap augmente de plus en plus, et l'on voit naître chez les elles les pathologies du grand âge.

Ces évolutions rendent indispensables un certain nombre d'adaptations et le déploiement de nouvelles compétences et expertises, en interne ou via des partenariats.

Les personnes en situation de handicap vieillissantes

Les FDV de La Madeleine accueillent des personnes de plus en plus âgées pour lesquelles il est parfois difficile, en raison du volume de demandes, de trouver des places d'EHPAD. Des partenariats existent ou ont existé avec certains établissements (EHPAD de Missillac, de Sainte-Reine-de-Bretagne) et facilite les admissions des personnes handicapées âgées dépendantes. En revanche, les foyers de La Madeleine sont encore relativement peu adaptés aux besoins des personnes âgées sans dépendance particulière, mais présentant les premiers signes du vieillissement (perte d'autonomie légère).

Les axes d'évolution sont les suivants :

- Création d'unités adaptées aux personnes handicapées âgées (architecture, équipements, etc.) ;
- Maintien, voire développement des partenariats avec l'équipe mobile Alzheimer et l'équipe mobile de soins palliatifs ;
- partenariat avec les EHPAD
- développement d'activités adaptées sur les plateformes de jour
- travail sur l'accompagnement à la fin de vie

L'évolution de l'accompagnement des PHV est également un axe de travail sur les foyers de Savenay où la création d'un partenariat, prioritairement avec l'EHPAD de proximité, est en cours. Il s'agit alors de travailler l'accompagnement de ces orientations avec l'accord des résidents et dans leur intérêt lorsque la prise en charge au sein des foyers n'est plus adaptée.

Les personnes en situation de handicap psychique présentant des troubles du comportement

Une partie des personnes accueillies présentent des troubles psychiques stabilisés, nécessitant un suivi adapté au niveau social et médical.

- Volonté d'assurer la prise en charge globale dont le soin en privilégiant le droit commun tout en tenant compte des réalités de démographie médicale du territoire.
- conventionner avec Epsylan
- Développer des activités adaptées à ces personnes

Les personnes présentant des troubles du spectre autistique

Les foyers de la Madeleine accueillent de nombreuses personnes présentant des TSA, non évaluées par le Centre Ressource Autisme des Pays de la Loire alors même que l'environnement est peu adapté et que les professionnels n'y ont pas été formés.

Dans le cadre de son projet de restructuration :

- Adapter les locaux à l'accueil de personnes présentant des TSA (architecture, matériel, etc.) ;
- Former les agents à l'accompagnement des personnes présentant des TSA.

Le déploiement d'une offre d'hébergement plus inclusive

L'hébergement accompagné s'adresse aux personnes en situation de handicap souffrant d'une déficience intellectuelle légère ou moyenne ou d'un handicap psychique léger, sans trouble important du comportement, et sans handicap physique majeur, ayant une orientation CDAPH « foyer de vie ».

Les personnes vivent seules ou en colocation. Elles sont en mesure de rester seules, sans encadrement permanent, et d'effectuer les gestes de la vie quotidienne avec une aide limitée.

Les personnes accompagnées par ce dispositif seront aidées dans les gestes de la vie quotidienne par des membres de l'équipe d'accompagnement de l'établissement, organisés en équipe mobile.

Elles seront intégrées aux activités et animations proposées par la plateforme d'activités, sur des programmes correspondant à leur projet personnalisé.

VI.2. Les pôles d'activité comme soutien à l'autonomie.

Le pôle 3 bénéficie d'un pôle d'activités aux foyers de Savenay qui accueille les résidents de la Soubretière essentiellement. Le pôle travaille sur une ouverture plus large vers l'extérieur pour favoriser l'inclusion des usagers dans la commune.

Le foyer de vie de La Madeleine souhaite rechercher plus qu'actuellement le développement des compétences des personnes accueillies, et en particulier des jeunes adultes qui, lorsqu'ils sont sortis d'IME, n'ont pas pu aller en ESAT mais qui pourtant pourraient gagner en compétence et autonomie et éventuellement envisager de retourner vers le travail accompagné.

Pour cela, il est envisagé une restructuration de l'organisation actuelle des activités et animations en une plateforme d'activités ouverte à l'ensemble des personnes accompagnées par la Madeleine, centralisant l'ensemble des activités et animations actuellement réalisées en AJ et pour les personnes hébergées à plein temps.

L'objectif est l'organisation d'activités adaptées aux besoins de la personne, quelle que soit la forme d'accompagnement dont elle bénéficie, avec une approche pédagogique et des objectifs d'apprentissage, de progrès, et d'émancipation.

Les personnes admises en logement seront également appuyées par la plateforme dans leur projet personnalisé, avec des activités focalisées sur les savoir-faire indispensables à la vie en autonomie.

L'intention du pôle est de valoriser ces outils en favorisant la transversalité entre ces 2 entités via des actions, formations, réflexions communes.

VI.3. L'augmentation des capacités d'hébergement temporaire sur le pôle

Une place supplémentaire d'AT FAM a été validée sur le FAM Topaze.

Les objectifs recherchés sont les suivants :

- ✓ Permettre d'augmenter la réponse aux demandes d'évaluation pour réorientation
- ✓ Permettre d'augmenter les temps de répit